



Présent(e)s : Mme Bru, Mme de Mun, Mme de Pourtalès, Mme Delpuech, Mme Di Fiore, M. Dubuisson, Mme Fea Mesnage, M. Fourboul, Mme Galet, M. Hecquard, M. Laquet, Mme Lederman, M. Mulachie, Mme Orhant, Mme Pellizzari, M. Petelle, M. Peyrot, M. Riché, Mme Rimsky, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler et Mme Audard.

Excusé(e)s : Mme Mathieu et Mme Pertriaux.

Absente, la présidente du Conseil de quartier Mme Florence Mathieu transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier. Le vice-président du Conseil de quartier M. Maxence Hecquard annonce que l'intervention du Maire du 4^e est décalée à 19h20.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e par Mme Anne Lebreton, élue référente du Conseil de quartier Les Iles

Bancs du square Barye

Les membres du Conseils de quartier avaient demandé lors de leur réunion de novembre les raisons de la diminution du nombre de bancs du square Barye. Mme Anne Lebreton explique que les services techniques de la ville ont retiré les bancs du square Barye suite à de nombreuses dégradations : les bancs étaient descellés toutes les nuits par des jeunes, qui les installaient sur le parapet au-dessus de la Seine. Les services de la ville ont essayé de re-sceller les bancs avec des scellements béton mais les jeunes les ont descellés en coupant les pieds. Au vu du danger encouru par ces jeunes, il a été décidé de les retirer.

Mme Patricia Di Fiore trouve scandaleux et inadmissible la suppression de bancs dans le square Barye et fait remarquer que tous les squares parisiens ont des bancs. Elle souligne la nécessité de mettre en place des passages et des interventions du personnel de la ville pour dissuader les incivilités (personnes qui fument, déjections canines...). Mme Anne Lebreton explique que c'est un petit square pour demander un employé à plein temps.

M. Claude Peyrot précise qu'il y a actuellement huit bancs dans le square Barye.

M. Didier Laquet est favorable à trouver d'autres solutions que de supprimer les bancs pour limiter les nuisances.

M. Xavier Fourboul propose de remplacer les bancs par des blocs de pierre.

Mme Anne Lebreton explique qu'on peut réfléchir tous ensemble à d'autres solutions. Elle propose une visite sur place et d'étudier avec les services des solutions, en cherchant avec eux pourquoi certains bancs sont maintenus et ce que l'on peut faire.

Permis de construire

Les membres du Conseil de quartier avaient demandé en novembre à la Mairie du 4^e d'avoir une newsletter sur les permis de construire des bâtiments publics.

Mme Anne Lebreton explique que l'article R424-15 du code de l'urbanisme oblige la Mairie à afficher dans les huit jours de la délivrance expresse ou tacite du permis de construire un extrait dudit permis. Elle précise qu'il est possible en Mairie du 4^e de consulter les permis par voie dématérialisée en utilisant le poste informatique situé à l'accueil de la Mairie. Elle ajoute que la Mairie n'a pas les moyens humains ni la compétence technique pour créer une newsletter dédiée aux permis de construire des bâtiments publics. Concernant le dépôt de permis de construire sur la restauration des 2/3 de l'APHP, elle répond que la Mairie du 4^e ne l'a pas encore reçu.

Mme Anne Lebreton demande si les permis de construire peuvent être affichés sur le site de la Mairie du 4^e et fait remarquer que la Mairie n'est souvent pas incluse dans ces sujets.

M. Maxence Hecquard demande si les membres du Conseil de quartier peuvent être informés de manière plus générale sur les bâtiments publics par courriel, soulignant l'intérêt profond des membres du Conseil de quartier sur ces sujets.

Mme Anne Lebreton précise que les permis de construire sont affichés sur les bâtiments et que les habitants sont les mieux placés pour voir les affichages. Elle ajoute que la Mairie du 4^e va vérifier de son côté si elle est notifiée pour les permis de construire.

Local rue Saint-Louis en l'île

Les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir où en est le processus de mise en vente du local situé au n°25 de la rue Saint-Louis en l'île. Mme Anne Lebreton explique que la mise aux enchères du local a été effectuée le 6 novembre dernier. Celle-ci est devenue définitive passé le délai réglementaire de surenchère par un tiers de 10 jours.

Signalement

Suite au signalement de morceaux de trottoirs non refaits devant le n°2 et le n° 6 de la rue Saint-Louis en l'île, la Mairie du 4^e répond avoir transmis ce signalement à la Section territoriale de voirie pour réfectionner ce trottoir.

Intervention de M. Ariel Weil, Maire du 4^e, en présence de sa Directrice de cabinet Mme Isabelle Knafou

M. Ariel Weil explique son retard en raison du ravivage de la flamme du soldat inconnu et de l'hommage qui a eu lieu sous l'Arc de Triomphe suite aux événements de samedi dernier. Il rappelle avoir été l' élu référent du Conseil de quartier Les Iles et remercie l'ensemble des membres du conseil de quartier ainsi que sa présidence de l'avoir invité. Il précise s'être engagé à rencontrer les membres des quatre Conseils de quartier du 4^e lors de leurs réunions et en dehors des nombreuses réunions publiques organisées.

M. Ariel Weil souhaite proposer une modification du fonctionnement des Conseils de quartier, aspire à changer la dynamique actuelle et à revenir à l'esprit initial des Conseils de quartier. Il pense que les Conseils de quartier doivent fonctionner avec des temps d'échange avec les élus et des temps de proposition de projet, en travaillant en indépendance avec le soutien de la Mairie. Il fait remarquer qu'il n'y a pas d'équilibre entre le travail des Conseils de quartier et le nombre de leurs réunions et ne souhaite plus que les réunions de Conseil de quartier soient uniquement la production d'une liste de doléances. Il propose de dynamiser la manière dont souhaitent travailler les Conseils de quartier notamment dans le contexte du regroupement des quatre premiers arrondissements de Paris. Il précise que les membres des Conseils de quartier se sont bien saisis du sujet du regroupement et que ce regroupement est une opportunité pour écrire un nouveau mode de fonctionnement des Conseils de quartier. Il invite les membres à expérimenter dès 2019 un mode de fonctionnement plus productif. Il annonce qu'il fera parvenir, avec l'avis des élus référents, une proposition d'un mode de fonctionnement aux membres des Conseils de quartier.

M. Ariel Weil remercie les membres du Conseil de quartier pour le projet de l'école Saint-Louis-en-l'Île et félicite la mobilisation du budget occasionnée pour réaliser un beau travail avec les enfants. Il encourage ce type de projet et ajoute que le Conseil de quartier Les Iles est un des seuls à avoir travaillé avec une école, en s'appuyant sur sa connaissance des îles. Il regrette que les membres du Conseil de quartier Les Iles n'aient cependant pas proposé cette année de projet au budget participatif ni utilisé leurs budgets. Il trouve dommage de ne pas se saisir des outils que la ville de Paris met à la disposition des Conseils de quartier.

Concernant la géographie des Conseils de quartier du secteur 1234, M. Ariel Weil précise qu'il appartiendra à la prochaine municipalité de décider. Il partage l'avis que s'il n'y a pas une optimisation des budgets des Conseils de quartier, il peut être intéressant de penser au regroupement de certains Conseils de quartier pour diminuer les fonds mis à leurs disposition. Il rappelle par ailleurs que le budget participatif représente 1/3 des IIL de la Mairie du 4^e (Investissements d'Intérêts Locaux) et que pour 1 euro mis par la Mairie du 4^e, la ville de Paris met 2 euros.

Réaction des membres du Conseil de quartier et questions posées

Mme Brigitte Audard explique que les membres du Conseil de quartier sont préoccupés par les grands projets de leurs îles, notamment celui de l'île de la Cité.

Mme Hélène Rivière d'Arc évoque l'état avancé du projet de l'Hôtel Dieu et ajoute que le permis de construire semble exister, malgré ce que dit la Mairie.

Mme Christine Bru explique avoir transmis à certains membres la lettre que quelques membres du Conseil de quartier ont adressé au Maire du 4^e. Les auteurs de cette lettre demandent

une réponse au Maire du 4^e sur ce problème qu'ils qualifient de démocratique. Elle ajoute avoir beaucoup travaillé sur la mission Ile de la Cité.

M. Claude Peyrot précise avoir lancé le projet Iles aux trésors, qui a été repris à 80% par Mme Marie Pertriaux avec l'aide de Mme Christine Bru. Il trouverait malheureux l'abandon du projet. Mme Christine Bru souligne le faible nombre de visiteurs membres du Conseil de quartier.

Réponses du Maire du 4^e

Projet et fonctionnement des Conseils de quartier

M. Ariel Weil remercie à nouveau les membres du Conseil de quartier pour le travail sur le projet Iles aux Trésors, qui émane davantage de personnalités du Conseil de quartier que de tous ses membres. Au delà des productions, il souligne la qualité de la méthodologie et du travail mené. Il trouverait intéressant de le déployer dans d'autres écoles du 4^e et éventuellement de Paris. Il propose de prendre contact avec Mme Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris, pour ce projet. Il fait par ailleurs remarquer la possibilité de mener des projets malgré les grandes préoccupations de certains.

Il revient sur le fonctionnement des Conseils de quartier : les conseillers de son cabinet passent un temps fou à répondre à toutes les questions des membres des Conseils de quartier. Toutes les questions sont prises, y compris celles qui dépassent le degré d'intervention de la Mairie, qui joue le rôle d'intermédiaire et qui cherche à apporter des réponses. Il explique que son cabinet va continuer à répondre aux questions mais souhaite qu'il ne fasse pas que ça car il le fait déjà sous d'autres formes, notamment par la réception de nombreux mails. Il souhaite trouver un équilibre entre un bureau de questions et des réunions de bonnes volontés qui soient forces de proposition.

Courrier relatif à l'élection de la présidence du Conseil de quartier

Concernant la lettre évoquée par Mme Bru, M. Ariel Weil annonce qu'il y répondra d'ici la fin de la semaine. En tant que lettre ouverte, il invite ses auteurs à communiquer sur la réponse qui sera apportée. M. Didier Laquet explique que beaucoup de personnes ne viennent pas et que si l'on veut créer une dynamique, demander aux personnes d'être une force de proposition, de concertation et de consultation, il faut répondre à ces irrégularités liées selon lui à l'élection de la présidence. Il demande quel est le sens du Conseil de quartier. M. Ariel Weil explique ne pas souhaiter en parler pendant la réunion du Conseil de quartier. Saisi par une lettre, il répondra par une lettre et précise qu'heureusement la nouvelle dynamique ne passe pas que par des élections.

Depuis la réunion du Conseil de Quartier du 4 décembre, le courrier de réponse du Maire a été envoyé aux conseillers signataires.

Projets de l'Ile de la Cité

M. Ariel Weil rappelle que le quartier s'appelait avant quartier Notre-Dame et que ce nom est inscrit sur le plafond de l'escalier d'honneur de la Mairie du 4^e. Mme Jeanne-Marie Studler précise que les impôts utilisent toujours cette nomination du quartier.

Concernant le projet de l'île de la Cité, M. Ariel Weil précise qu'il s'agissait d'une mission confiée par l'ancien président de la République M. François Hollande à deux architectes Mrs Perrault et Bélaval. Il rappelle que les membres du Conseil de quartier ont participé à la présentation de la Mission Ile de la Cité par Mrs Perrault et Bélaval. M. Ariel Weil annonce ne pas connaître la suite précise qui sera donnée à ce dossier et partage le sentiment que cette mission a davantage vocation à éclairer des petits projets. Il ajoute qu'il n'y a pas de calendrier et évoque le projet de parvis de l'Hôtel Dieu et l'ouverture de la cour sur la rue Saint-Jacques.

M. Maxence Hecquard rappelle que les membres du Conseil de quartier avaient écrit à M. François Hollande et qu'ils sont toujours dans l'attente d'une réponse de M. Weiss, l'interlocuteur nommé sur ce projet. Mme Anne Lebreton expliquent que les projets non portés n'aboutissent pas.

M. Ariel Weil rappelle l'existence de deux projets, un projet hospitalier, qui est totalement attribué (avec quelques petits ajustements demandés par les ABF qui risquent de prolonger légèrement la durée du projet) et un projet urbain. Le contenu du projet est d'ailleurs consultable et public. M. Ariel Weil partage l'avis que le projet est à peu près équilibré en proposant l'accueil des

patients et des services. Il rappelle siéger au comité de surveillance d'un comité hospitalier et explique que plusieurs élus veillent à ce que le projet garde son aspect médical. Il explique avoir annoncé lors du Conseil d'Arrondissement du 3 décembre le déménagement du centre sexuel de la rue du Figuier. Il annonce qu'il va y avoir un grand centre de santé sexuel à l'Hôtel Dieu. Il ajoute que l'Hôtel Dieu offrira également deux spécialités : un pôle d'excellence qui se construit autour de la psychiatrie et un centre de médecine du sport. Il assure que la Mairie du 4^e sera vigilante pour que le projet ne soit pas dénaturé.

Il présente ensuite la forte demande de la ville en faveur de l'activité commerciale. La partie « projet urbain » n'est pas encore attribuée. La préfiguration est présentée dans le cahier des charges, le choix final sera étoffé en janvier avec 4 ou 5 projets, qui suivent le cahier des charges. Le prochain jury se déroulera le 11 janvier 2019. Dans la foulée, la Mairie du 4^e demandera l'organisation d'une réunion publique.

Mme Hélène Rivière d'Arc remonte un souci architectural constaté dans le projet pour la rue d'Arcole : le rehaussement d'un bâtiment à hauteur des niveaux actuels. Elle demande s'il est prévu, sur la partie médicale et la partie commerciale, une densification qui aura un impact pour les habitants de la rue d'Arcole. M. Ariel Weil explique ne pas pouvoir répondre à cette question, évoque une partie en verre mais n'a pas connaissance d'une réelle densification. Il ajoute que l'entrée de l'Hôtel Dieu se fera sur les quais. Il semble y avoir une surélévation via la plateforme en verre transparente, mais le projet proposant de monter plus haut a été retoqué par les ABF. Il présente son idée de récupérer un jardin pour l'arrondissement et d'avoir de la porosité dans le projet. Il ajoute que c'est surtout dans les sous sols que ça se passent. Il y aura une résidence étudiante selon le cahier des charges (mais pas dans les sous sols)

M. Ariel Weil explique que la question des horaires des futurs commerces et de l'éventuel gêne pour les riverains et les commerçants actuels est un point important, mais qu'il est trop pour en parler.

Commerces

Mme Isabelle Orhant partage l'avis que la situation des commerçants est dramatique et évoque la fermeture nombreuse de commerces. Elle explique que l'association des commerçants a eu une réunion avec la chambre du commerce, qui avait déjà fait ce constat avec un recensement réalisé en 2014. Il y aurait une quarantaine de commerces à vendre. M. Ariel Weil a pris connaissance de ce rapport et qualifie l'étude du CCI de très intéressante. Il évoque la tendance à vouloir attribuer la cause de la diminution des commerces au stationnement. Il rappelle que son objectif est de protéger les habitants et les familles pour les garder dans l'arrondissement. Il est avant tout le maire des habitants.

Sur les commerces, M. Ariel Weil rappelle que le local du 25 rue Saint-Louis-en-l'île a été soumis plusieurs fois à un appel d'offre. Il l'a retiré de la vente puis remis. L'adjudication du local été effectuée le 6 novembre dernier. Elle est devenue définitive depuis le 16 novembre.

M. Ariel Weil explique qu'il y a un projet de magasin Noé qui avait été présenté aux membres du Conseil de quartier. Il dépend d'une réunion d'Assemblée Générale de copropriété, rien ne peut se faire sans cette réunion. Il évoque également un projet de Carrefour, mais la Mairie du 4^e a beaucoup de mal à obtenir des informations et attend un retour de la Direction de l'Urbanisme.

Projet de la rue des Deux Ponts

M. Ariel Weil explique que la Mairie du 4^e soutient le projet de la rue des Deux Ponts, lauréat du budget participatif 2016 et soulève la question de la faisabilité du projet. Le projet, qui a été étudié par les services de la ville, doit obtenir l'accord de la Préfecture de Police et l'avis de la RATP et enfin celui des ABF. Après plusieurs relances, la Mairie du 4^e reste dans l'attente d'un retour de ces interlocuteurs, notamment de la Préfecture de Police qui a été relancée plusieurs fois.

Circulation et accès

M. Ariel Weil évoque l'article paru récemment dans la presse sur la piétonisation de la ville de Paris. Il partage la volonté de réduire la pollution et la circulation de traverse dans le Marais mais

présente la conviction profonde que les habitants du quartier doivent pouvoir circuler comme ils le souhaitent. Il annonce que l'opération Paris Respire a été étendue à un périmètre plus large un dimanche par mois. Il a demandé, avec le Maire du 3^e, que l'accès des riverains, soit assuré en permanence, ainsi que l'accès des taxis, et est favorable à une carte de résidents. Il souhaite conserver l'accès aux parkings publics et avoir un retour d'expérience pour avancer par pallier sur le sujet. Il ajoute que cet article n'est pas véritablement une annonce mais présente une direction pour 2020 et 2024.

Concernant les livraisons, M. Ariel Weil partage l'avis que certains gabarits ne sont pas du tout adaptés et qu'une réflexion devrait être portée sur les gabarits des camions, en taille et en volume de pollution. M. Ariel Weil a des projets mais souhaite avancer doucement.

M. Ariel Weil annonce avoir réitéré une demande sur le contrôle des accès des berges de Seine. Un appel d'offre a été lancé par la ville de Paris. Il ajoute avoir demandé au Préfet de Police un retour sur la question de la circulation et de la fréquentation des quais, en plus de celui sur la pollution sonore. Il explique avoir demandé davantage de moyens et de présence policière.

M. Ariel Weil a apprécié venir échanger avec les membres du Conseil de quartier et renouvellera propose aux conseillers de revenir prochainement. Il écrira par ailleurs aux membres des Conseils de quartier sur sa proposition de dynamiser le fonctionnement du Conseil de quartier.

Budget participatif

Suivi du projet lauréat : Végétaliser le pont Saint-Louis

M. Maxence Hecquard rappelle que les ABF se sont prononcés contre la végétalisation du pont Saint-Louis proposée dans le projet lauréat du budget participatif 2015. La Mairie du 4^e a invité les membres du Conseil de quartier à se prononcer sur l'opportunité d'installer des bancs, pour répondre à la mise en œuvre du projet.

Les membres échangent sur l'idée : certains partagent l'avis que les bancs vont être squattés, d'autres que le vent sur le pont n'encourage pas à rester sur des bancs. Mme Brigitte Audart explique qu'actuellement les gens s'assoient sur le bord du trottoir. M. Maxence Hecquard fait remarquer qu'une personne âgée ne peut pas s'asseoir sur un trottoir. Mme Christine Bru évoque la difficulté à circuler sur le trottoir le dimanche en raison des spectacles qui ont lieu sur le pont.

M. Maxence Hecquard propose de voter sur cette question. Six personnes sont favorables à l'installation de bancs sur le pont Saint-Louis, dix sont contre, six ne se prononcent pas.

Suivi du projet lauréat : Rendre plus convivial le pont Louis-Philippe

M. Claude Peyrot rappelle que le projet est sorti lauréat du vote du budget participatif il y a un an et demi à 570 voix. Le projet proposait de réduire un peu la place de la voiture et de rendre un peu plus convivial le pont en proposant l'installation de bancs avec un budget total de 30000 euros. Suite aux deux réunions avec la Mairie du 4^e et les services techniques de la ville de Paris, il a été constaté que l'agrandissement des trottoirs envisagé était hors budget et que la végétalisation n'est pas souhaitée par les ABF. L'installation de quatre bancs (deux de chaque côté positionnés en quinconce) a donc été décidé. M. Claude Peyrot avait également proposé d'installer de la signalisation mais l'idée a été tout compte fait abandonnée en raison d'une signalétique existante abondante.

Suivi du projet lauréat : Réaménager la rue des Deux-Ponts

La Mairie du 4^e reste dans l'attente des retours de la Préfecture de Police, de la RATP et des ABF sur le projet dessiné par les services de la ville.

M. Maxence Hecquard demande que les membres du Conseil de quartier puissent faire d'autres propositions si jamais le projet de réaménagement de la rue des Deux Ponts, défini en accord avec les services, ne peut pas voir le jour en raison d'un refus de la PP ou de la RATP.

Idées de projets

M. Claude Peyrot évoque l'opportunité de proposer un aménagement de la place de la rue Jean du Bellay au prochain budget participatif. Mme Patricia Di Fiore partage l'avis que cette place

n'est actuellement pas valorisée. M. Didier Laquet propose de penser le réaménagement de l'île dans sa globalité plutôt que la penser rue par rue.

M. Claude Peyrot propose qu'un groupe de travail, composé de personnes intéressées par la question de la rue Jean Du Bellay, se mette en place.

Il est rappelé que les projets de réaménagement ou d'aménagement d'espace public ne peuvent être déposés au budget participatif 2019 (restrictions 2019 identiques à 2018).

Nuisances sonores

Mme Brigitte Audard signale le bruit occasionné par les trois péniches du quai des Célestins. Elle explique que plusieurs mains courantes ont été déposées au Commissariat de Police du 4^e et que le Commissariat les a invité à rencontrer la Mairie.

M. Didier Laquet partage l'avis qu'il faudrait des horaires pour que ceux qui font la fête puissent la faire et ceux qui veulent dormir puissent le faire également.

Mme Isabelle Orhant souligne la différence constatée entre l'année dernière et cette année, opérée grâce au changement de style de musique.

Certains ajoutent que le bruit n'émane pas que des concerts, la gêne pouvant être occasionnée par les discussions de plusieurs personnes qui attendent les transports en commun pour pouvoir rentrer chez eux.

Regroupement des quatre premiers arrondissements

Le rapport de la Conférence d'arrondissements relatif aux modalités de regroupement des quatre arrondissements de Paris a été transmis par mail aux membres du Conseil de quartier.

Un atelier de travail est organisé à 18h30 le jeudi 6 décembre en salle des Mariages de la Mairie du 4^e afin de permettre aux membres des Conseils de quartier de formuler un avis sur ce rapport.

L'avis définitif des Conseils de quartier doit être rendu avant le 14 décembre. Cet avis sera annexé au rapport qui sera remis à la Maire de Paris le 20 décembre 2019.

Questions diverses

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e que sont les travaux du quai Henri IV qui condamnent la voie pour bus et combien de temps durent-ils.

Il est présenté le souhait de l'école Saint-Louis en l'île de végétaliser leur cour de récréation, par l'acquisition de trois portiques avec des pots de fleurs (comme ceux actuellement placés dans la cour de la Mairie). Mme Marie Pertriaux a ainsi relayé auprès de la présidente du Conseil de quartier la demande d'un financement de ces portiques par le Conseil de quartier. La Coordinatrice des Conseils de quartier va se renseigner sur le prix des ces aménagements. La question de ce financement est remise à la prochaine réunion. Mme Christine Bru demande si ce projet peut s'inscrire avec les travaux de l'église Saint-Louis en l'île.

Les membres du Conseil de quartier évoquent la localisation d'un centre pour migrant dans les locaux de l'ancienne poste du bvd du Palais. Ils demandent de quel type de centre il s'agit, le nombre de personnes accueillies et si cela est temporaire.

Mme Christine Bru évoque les illuminations de fin d'année. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e précise que le financement d'une partie des illuminations de l'île Saint-Louis a pu être réalisé suite à la réception d'une facture. N'ayant pas reçu de la part des membres du Conseil de quartier de facture relative aux illuminations de l'île de la Cité, celles-ci n'ont pas pu être financées en partie par le budget du Conseil de quartier. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle par ailleurs que les Conseils de quartier sont invités à définir en décembre de l'année n-1 l'utilisation de leurs budgets envisagée pour l'année n, et regrette que chaque année ils souhaitent s'emparer de leurs budgets en décembre de l'année n, rappelant la clôture budgétaire du service financier de la Mairie en fin d'année.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- les permis de construire peuvent-ils être affichés sur le site de la Mairie du 4^e ?
- la Mairie du 4^e est-elle notifiée pour les permis de construire ?

- les membres du Conseil de quartier peuvent-ils être informés de manière plus générale sur les bâtiments publics par courriel ?
- Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e que sont les travaux du quai Henri IV qui condamnent la voie pour bus et combien de temps durent-ils.
- Les membres du Conseil de quartier évoquent la localisation d'un centre pour migrant dans les locaux de l'ancienne poste du bvd du Palais. Ils demandent de quel type de centre il s'agit, le nombre de personnes accueillies et si cela est temporaire.

Prochaines réunions 2019

Mardi 8 janvier, de 19h à 21h, **en salle voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Mardi 5 février, de 19h à 21h, **en salle calmon** de la Mairie du 4^e

Mardi 5 mars, de 19h à 21h, **en salle voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Mardi 2 avril, de 19h à 21h, **en salle calmon** de la Mairie du 4^e

Jeudi 2 mai, mardi 4 juin, mardi 3 septembre, mardi 1^{er} octobre, mardi 5 novembre et mardi 3 décembre, de 19h à 21h, **en salle voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e